



Projet d'Accueil Individualisé
Allergies Alimentaires - Année Scolaire 2023-2024
Ecole Sainte Marie

<i>Etablissement d'accueil</i>		<i>Photographie récente</i>
Ecole Sainte Marie Maternelle & Primaire 45 rue du Fossé 78600 Maisons-Laffitte		

<i>Enfant concerné</i>					
Nom de l'élève :		Prénom :		Classe :	
Date et lieu de naissance :	le		à		
Nom et adresse :					

<i>Personnes à prévenir</i>			
Les parents ou représentants légaux			
	<i>Madame</i>	<i>Monsieur</i>	
Nom, Prénom			
N° téléphone portable			
N° téléphone domicile			
N° téléphone travail			
Médecin traitant			
Nom, Prénom			
Adresse			
N° téléphone			
Allergologue			
Nom, Prénom			
Adresse			
N° téléphone			
Urgences			
Téléphone fixe	15	Téléphone portable	112



Projet d'Accueil Individualisé

Allergies Alimentaires - Année Scolaire 2023-2024

Ecole Sainte Marie

Besoins spécifiques de l'enfant :

Restauration scolaire : (selon la prescription du médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie)

- Non autorisé
- Paniers repas seuls autorisés
- Régimes spécifiques garantis par la restauration scolaire
- Menus habituels avec éviction simple (lecture des menus par les parents)
- Autre (préciser) :

Activités d'arts plastiques : Une attestation particulière doit être portée à la manipulation de certains matériaux :

- Fruits à coque, cacahuètes (arachides)
- Pâtes à modeler
- Pâte à sel
- Autres (préciser) :

Autres aménagements :

Protocole en cas d'urgence

A faire remplir par le médecin prescripteur et à rapporter à la Directrice de l'Ecole

Signes d'appel - Symptômes visibles :

Composition de la trousse d'urgence déposée à l'école :

Mesures à prendre dans l'attente des secours :

Signataire

Parents ou Représentants légaux	Médecins	Chef d'Etablissement

Toutes informations pouvant être utiles à la prise en charge de l'enfant sont à joindre au présent document

[2]